

KURT FURGLER
CONSEILLER FÉDÉRAL

3003 Berne, le 15 août 1978

Monsieur Pierre AUBERT
Conseiller fédéral
Chef du Département politique
fédéral

3003 Berne

Mon cher Collègue et Ami,

Je vous remercie vivement de votre lettre d'aujourd'hui, relative à l'article du "Blick" qui nous vise tous les deux.

J'ai été, comme vous, stupéfait de cette prose journalistique. Il va de soi que les paroles attribuées à des fonctionnaires de mon département - outre qu'elles sont vraisemblablement inventées ou déformées - me sont totalement étrangères. Ce ne sont pas, soyez-en certain, des écrits de ce genre qui sèmeront l'inimitié entre nous ou qui porteront la moindre atteinte à ma complète confiance en vous.

Comme vous, je m'étonne qu'un journaliste ait pu connaître le contenu de la lettre que vous m'avez adressée le 4 juillet. Il est évident qu'il est complètement faux que je vous aie renvoyé cette lettre avec de simples annotations de ma main. Vous allez, comme il se doit, recevoir très prochainement une réponse circonstanciée, dans laquelle je me prononce sur les différentes questions que vous avez abordées dans votre lettre.

D'autre part, je serais heureux de pouvoir m'entretenir avec vous de la localisation de la fuite si malhonnêtement exploitée par le "Blick".

Je vous prie, mon cher Collègue et Ami, d'agrè-
er les assurances de ma haute considération.

Wm. Jung